

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit	Whirl OUT
Autres moyens d'identification	Pas disponible
Utilisation recommandée	Nettoyant
Restrictions conseillées	Aucuns connus.
Fabricant	Iron Out dba Summit Brands 7201 Engle Road Fort Wayne, IN 46804-5875 US Téléphone: 260-483-2519 Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

2. Identification des risques

Dangers physiques	Corrosif pour les métaux	Catégorie 1
Risques pour la santé	Corrosion et/ou irritation de la peau	Catégorie 1
	Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 1
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique	Irritation des voies respiratoires de catégorie 3
Risques pour l'Environnement	Non classé.	
Risques défini pour OSHA	Non classé.	

Éléments d'étiquetage



Mot indicateur

Danger

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Peut irriter les voies respiratoires.

Conseil de prudence

Prévention

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Ne pas respirer les poussières.
Lavez vigoureusement après manipulation.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appeler immédiatement un centre antipoison/médecin.
En contact avec la peau (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/sous une douche. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.
En cas d'ingestion : Rincer la bouche. NE PAS provoquer de vomissements.
En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer.
Traitement particulier (consulter cette étiquette).

Stockage

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant fermé hermétiquement.
Garder sous clef.
Entreposer dans des contenants résistants à la corrosion avec un revêtement intérieur résistant.
Éliminer le contenu/les contenants selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Élimination

Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)

Aucuns connus.

Renseignements supplémentaires

Sans objet.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Mélange

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Carbonate de sodium		497-19-8	40-70
Métasilicate de sodium		6834-92-0	15-40
Triphosphate de pentasodium		7758-29-4	15-40
Dichloroisocyanurate de sodium dihydraté		51580-86-0	1-5
Pyrophosphate de tétrasodium		7722-88-5	0.5-1.5

Remarques sur la composition GHS États-Unis: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial conformément au paragraphe (i) du § 1910.1200.

4. Premiers soins

Inhalation	En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appeler immédiatement un centre antipoison/médecin/.
Peau	En contact avec la peau (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/sous une douche. Appeler immédiatement un centre antipoison/médecin/. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.
Yeux	En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison/médecin.
Ingestion	En cas d'ingestion : Rincer la bouche. NE PAS provoquer de vomissements. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité.
Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être différés.
Informations générales	S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter des gants en caoutchouc et des lunettes de protection à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Moyens d'extinction appropriés	En fonction des matières environnantes.
Méthodes d'extinction inappropriées	Aucuns connus.
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome.
Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Lutte contre l'incendie / instructions	En cas d'incendie, refroidir les réservoirs par arrosage.
Méthodes particulières d'intervention	Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Chlorhydrique. Oxydes de phosphore.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Pas disponible.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Tenir à l'écart des zones basses. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
---	--

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque. Établir une digue autour de grands déversements pour élimination ultérieure. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits

7. Manutention et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Évitez de respirer de la poussière. Éviter l'exposition prolongée. Veiller à une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Lavez vigoureusement après manipulation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité

Garder sous clef. Entreposer dans des contenants résistants à la corrosion avec un revêtement intérieur résistant. Entreposer dans un conteneur fermé loin des matières incompatibles. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver dans un endroit frais et sec protéger contre les rayons solaires. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Tenir hors de la portée des enfants.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).

Composants**Type****Valeur**

Pyrophosphate de tétrasodium (CAS 7722-88-5)

MPT

5 mg/m³

Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles techniques appropriés

Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle**Protection du visage/des yeux**

Lunettes à coques à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau**Protection des mains**

Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Autre

Porter des vêtements appropriés et résistants aux produits chimiques. Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire

Éviter l'inhalation de poussières. Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

Dangers thermiques

Sans objet.

Considérations d'hygiène générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect

Poudre

État physique

Solide.

Forme

Poudre

Couleur

Blanc avec le gris

Odeur

Pas disponible.

Seuil de l'odeur

Pas disponible.

pH

11.8 (1% @ 20°C)

Point de fusion/point de congélation

Pas disponible.

Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition

Sans objet

Point d'écoulement

Pas disponible.

Densité

Pas disponible.

Coefficient de répartition (n-octanol/eau)

Pas disponible.

Point d'éclair

Aucune

Vitesse d'évaporation	Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Sans objet
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Sans objet
Limite d'explosivité – inférieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosivité – supérieure (%)	Pas disponible.
Pression de vapeur	Sans objet
Densité de vapeur	Sans objet
Densité relative	Pas disponible.
Solubilité(s)	Pas disponible.
Température d'auto-inflammation	Pas disponible.
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	Pas disponible.
Autres informations	
Masse volumique apparente	0.84 - 0.94 g/mL (Typique)

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Réagit vigoureusement avec des acides. Ce produit peut entrer en réaction avec des agents d'oxydation.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	Réagit violemment avec les acides forts. Ce produit peut entrer en réaction avec des agents d'oxydation. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matières incompatibles	Agents oxydants. Acides. Substances caustiques. Agents de réduction.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Chlorhydrique. Oxydes de phosphore.

11. Propriétés toxicologiques

Voies d'exposition	Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.
Informations sur les voies d'exposition probables	
Ingestion	Entraîne des brûlures de la trachée digestive.
Inhalation	Toute inhalation prolongée peut être nocive. Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire.
Peau	Entraîne des brûlures sévères à la peau.
Yeux	Provoque des lésions oculaires graves.
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Peut irriter les voies respiratoires.

Composants	Espèces	Résultats d'essais
Carbonate de sodium (CAS 497-19-8)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	cobaye	400 mg/m ³
		0.8 mg/l, 2 heures
	Rat	2.3 mg/l, 2 heures

Composants	Espèces	Résultats d'essais
	souris	1.2 mg/l, 2 heures
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	4090 mg/kg
Dichloroisocyanurate de sodium dihydraté (CAS 51580-86-0)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 3160 mg/kg > 2000 mg/kg 11000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 1637.5 mg/m3/4H > 1481 mg/m3, 4 heures > 847.5 mg/m3, 4 heures
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	1670 mg/kg 1420 mg/kg 620 mg/kg
Métasilicate de sodium (CAS 6834-92-0)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Pas disponible	
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	1153 mg/kg
	souris	2400 mg/kg
Pyrophosphate de tétrasodium (CAS 7722-88-5)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Pas disponible	
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	1000 - 3000 mg/kg
Triphosphate de pentasodium (CAS 7758-29-4)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	7940 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	3100 mg/kg
Corrosion et/ou irritation de la peau	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.	
Minutes d'exposition	Pas disponible.	
Indice d'érythème	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème	Pas disponible.	
Lésion/irritation grave des yeux	Provoque des lésions oculaires graves.	
Valeur de l'opacité cornéenne	Pas disponible.	
Valeur de la lésion de l'iris	Pas disponible.	

Valeur des rougeurs de la conjonctive	Pas disponible.
Valeur d'un œdème de la conjonctive	Pas disponible.
Jours de récupération	Pas disponible.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Sensibilisation des voies respiratoires	Pas disponible.
Sensibilisation de la peau	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.
Mutagénicité de la cellule germinale	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Mutagénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Cancérogénicité	Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH.
Toxicité pour la reproduction	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Tératogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Irritation des voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Non classé.
Risque d'aspiration	Pas disponible.
Effets chroniques	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Autres informations	Pas disponible.
Nom des produits toxicologiquement synergiques	Pas disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Les composants de ce produit ont été identifiés comme pouvant avoir des effets négatifs sur l'environnement.

Composants		Espèces	Résultats d'essais
Carbonate de sodium (CAS 497-19-8)			
Crustacés	CE50	Daphnia	265 mg/L, 48 heures
Aquatique			
Crustacés	CE50	Daphnie (Ceriodaphnia dubia)	156.6 - 298.9 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Perche-soleil bleue (Lepomis macrochirus)	300 mg/l, 96 heures
Dichloroisocyanurate de sodium dihydraté (CAS 51580-86-0)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (Daphnia magna)	0.15 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	0.29 mg/l, 96 heures
Métasilicate de sodium (CAS 6834-92-0)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Daphnie (Ceriodaphnia dubia)	0.28 - 0.57 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Gambusie (Gambusia affinis)	1800 mg/l, 96 heures
Pyrophosphate de tétrasodium (CAS 7722-88-5)			
Aquatique			
Poisson	CL50	Gambusie (Gambusia affinis)	1380 mg/l, 96 heures
Triphosphate de pentasodium (CAS 7758-29-4)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Daphnie (Ceriodaphnia dubia)	238.35 - 321.01 mg/l, 48 heures
Persistence et dégradabilité	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.		
Potentiel de bio-accumulation	Données non disponibles.		

Mobilité dans le sol	Données non disponibles.
Mobilité générale	Pas disponible.
Autres effets nocifs	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composé.

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination	Revoir les exigences gouvernementales locales et provinciales/de l'État avant l'élimination. Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Ce produit et son contenant doivent être éliminés comme déchets dangereux. Incinérer le matériau en milieu contrôlé dans un incinérateur homologué. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	D002 : Déchet de matière corrosive [pH ≤2 ou ≥12,5, ou corrosive pour l'acier] Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN	UN3262
Appellation réglementaire adéquate	Matière solide inorganique corrosive, basique, n.s.a. (Métasilicate de sodium)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	IB8, IP3, T1, TP33
Exceptions liées au conditionnement	154
Conditionnement autrement qu'en vrac	213
Conditionnement en vrac	240

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN	UN3262
Appellation réglementaire adéquate	Matière solide inorganique corrosive, basique, n.s.a. (Métasilicate de sodium)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	16

DOT





15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada WHMIS Ingredient Disclosure: Valeurs-seuils

Carbonate de sodium (CAS 497-19-8)	1 %
Dichloroisocyanurate de sodium dihydraté (CAS 51580-86-0)	1 %
Métasilicate de sodium (CAS 6834-92-0)	1 %
Pyrophosphate de tétrasodium (CAS 7722-88-5)	1 %

Situation SIMDUT

Contrôlé

Classement SIMDUT

Catégorie E - Matière corrosive

L'étiquetage SIMDUT



Réglementations Fédérales des Etats-Unis

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

US CWA Section 311 Hazardous Substances: Listed substance

Triphosphate de pentasodium (CAS 7758-29-4) Inscrit.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Triphosphate de pentasodium (CAS 7758-29-4) Inscrit.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réglementé.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger

Risque immédiat - Oui
 Risque différé - Non
 Danger d'incendie - Non
 Danger lié à la Pression - Non
 Danger de réactivité - Non

SARA 302 Substance très dangereuse

Non

SARA 311/312 Produit chimique dangereux

Non

SARA 313 (déclaration au TRI)

Non réglementé.

Autres règlements fédéraux

Section 112(r) de la Loi sur la qualité de l'eau (CWA) (40 CFR 68.130) Substance dangereuse

Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre)

Non réglementé.

FDA (Food and Drug Administration : administration des produits alimentaires et pharmaceutiques)

Non réglementé.

États-Unis - Réglementation des états

Ce produit ne contient pas de produit chimique reconnu par l'État de la Californie pouvant causer le cancer, des défauts génétiques ou autre défaut de reproduction.

US - California Hazardous Substances (Director's): Listed substance

Pyrophosphate de tétrasodium (CAS 7722-88-5) Inscrit.
 Triphosphate de pentasodium (CAS 7758-29-4) Inscrit.

États-Unis - Proposition 65 de la Californie - Cancérogènes et toxicité pour la reproduction (CRT) : Substance inscrite

Non inscrit.

US - Illinois Chemical Safety Act: Listed substance

Triphosphate de pentasodium (CAS 7758-29-4) Inscrit.

US - Louisiana Spill Reporting: Listed substance

Triphosphate de pentasodium (CAS 7758-29-4) Inscrit.

US - Minnesota Haz Subs: Listed substance

Pyrophosphate de tétrasodium (CAS 7722-88-5) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au New Jersey – Substance : Matière répertoriée

Dichloroisocyanurate de sodium dihydraté (CAS 51580-86-0) Inscrit.
 Pyrophosphate de tétrasodium (CAS 7722-88-5) Inscrit.

US - New York Release Reporting: Substances dangereuses: Listed substance

Triphosphate de pentasodium (CAS 7758-29-4) Inscrit.

US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée

Carbonate de sodium (CAS 497-19-8) Inscrit.
 Méta-silicate de sodium (CAS 6834-92-0) Inscrit.
 Pyrophosphate de tétrasodium (CAS 7722-88-5) Inscrit.
 Triphosphate de pentasodium (CAS 7758-29-4) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Dichloroisocyanurate de sodium dihydraté (CAS 51580-86-0) Inscrit.
 Pyrophosphate de tétrasodium (CAS 7722-88-5) Inscrit.
 Triphosphate de pentasodium (CAS 7758-29-4) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Dichloroisocyanurate de sodium dihydraté (CAS 51580-86-0) Inscrit.
 Pyrophosphate de tétrasodium (CAS 7722-88-5) Inscrit.
 Triphosphate de pentasodium (CAS 7758-29-4) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Triphosphate de pentasodium (CAS 7758-29-4) Inscrit.

Statut de l'inventaire

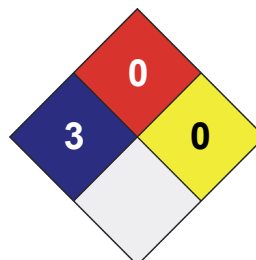
Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Renseignements divers

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 3
Inflammabilité	0
Danger physique	0
Protection individuelle	X



Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique ont été préparés à partir de sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous avons tout mis en oeuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, autres risques, niveaux d'exposition et considérations concernant l'élimination pourraient être applicables. C'est donc de la responsabilité de l'utilisateur lire et comprendre l'étiquette du produit et le présent document avant d'utiliser le produit. Ne pas utiliser le produit à des fins autres que celles indiquées à la Section 1.

Date de publication

18-Mars-2015

Date en vigueur

18-Mars-2015

Date d'expiration

18-Mars-2018

Autres informations

Pour obtenir une FS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Préparée par

Dell Tech Laboratories Ltd. No de téléphone: (519) 858-5021

Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est préparée pour se conformer avec la Norme de communication de risque d'OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail) concernant l'adoption du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

Redbook revision # 6, 9/17/12